

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

LOT et Départements limitrophes... 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. Autres départements... 4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. GOUESLANT, Directeur  
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La Conférence de Gênes: l'opinion britannique évolue vers le scepticisme. — L'isolement de la France serait, selon le « Times », une calamité. — Autour du Traité germano-russe.**

L'opinion française n'est plus seule à s'alarmer de l'allure qu'adopte la Conférence de Gênes.

A son tour, la presse anglaise commence à manifester quelques inquiétudes. Nous ne voulons pas dire, certes, que la réprobation soit unanime Outre-Manche, mais l'opposition qui s'ébauche est suggestive.

Ainsi, la Morning Post dit que l'Europe commence à être fatiguée de toutes ces conférences.

Ce journal montre ensuite comment les bolcheviks font le jeu de l'Allemagne en tentant de disloquer l'entente franco-britannique et de discréditer la France. Bien plus, les délégués des Soviets cherchent à ridiculiser, avec une impudente effronterie, tous les Alliés, tous les accords qu'ils ont signés pour organiser la paix, et jusqu'à la Conférence elle-même.

Enfin, après avoir constaté que tout homme sensé désire ardemment la paix réelle de l'Europe, voir l'Allemagne rentrer dans le concert des nations, reconnaître un gouvernement russe stable et honorable, effacer le spectre de la guerre, rétablir le commerce, remplir les greniers et réduire le chômage, la Morning Post conclut :

« Ceci est le désir de tous les peuples, et particulièrement du peuple français qui, ayant vu disparaître la fleur de sa jeunesse et voyant le désert de ses districts industriels, à l'horreur de la guerre et de ses conséquences. Ce ne sont pas les déclarations de M. Lloyd George, mais ses méthodes, qui provoquent des controverses. »

De son côté, le Times dénonce avec vigueur le danger de l'isolement éventuel de la France que les uns se bornent à souhaiter, mais que d'autres s'efforcent d'amener tant en Italie qu'en Grande-Bretagne.

Tout d'abord, pense le Times, l'isolement de la France marquerait la faillite de l'esprit de paix. Il écrit :

« La France isolée se considérerait comme trahie et la chaude affection qu'elle a manifestée aux vrais amis qui se rangent à ses côtés aux jours d'épreuves se transformerait en ressentiment et en mépris pour les faux amis qui l'auraient trahie... Les Français et nous-mêmes nous serions à nouveau étrangers les uns aux autres et d'étrangers nous deviendrions rapidement ennemis... On pourrait difficilement considérer une telle éventualité comme un pas vers l'établissement de la paix universelle ou vers la reconstruction morale et financière de l'Europe... »

Autre péril non moins grave: l'isolement de la France provoquera l'isolement de toutes les autres nations.

La France est de beaucoup la plus forte puissance militaire de l'Europe et si ses anciens alliés s'entendaient pour l'isoler, elle saurait où trouver une nouvelle amitié. Un autre résultat non moins certain de cet isolement serait que les Alliés qui auraient cherché à isoler la France s'isoleraient eux-mêmes, car le monde entier les considérerait comme des alliés en qui on ne peut plus avoir confiance personnel et immédiat à la faveur d'une alliance; les autres peuples et beaucoup d'entre eux les accuseraient de perfidie.

Et notre confrère de conclure en ces termes qui tout ensemble manifestent ses sympathies pour notre pays et dénotent sa clairvoyance politique :

« L'Allemagne a envahi la France cinq fois en moins d'un siècle et son sol est toujours recouvert des ruines de la dernière guerre. Vouloir l'isoler ou la menacer d'isolement dans le but de l'amener à modifier son attitude alors qu'elle la considère comme essentielle au maintien de sa sécurité, c'est provoquer une vive riposte de sa part. En persévérant dans une telle tentative, on risquerait de faire échouer la Conférence, de détruire l'Entente et d'encourir à jamais l'inimitié française. »

Depuis que ces réflexions de la Morning Post et du Times ont été écrites, les événements ont marché singulièrement: les Allemands et les Russes ont signé un accord qui, par avance, réduit à néant tous les efforts qu'on pourrait tenter.

C'est en vain que l'Allemagne aléguera que le traité intervenu n'est que la conclusion prévue de négociations poursuivies depuis des mois. Il n'en subsiste pas moins qu'à l'heure où tous les Alliés daignent accueillir l'Allemagne et la Russie dans le concert des nations européennes, ces deux pays ont joué jeu à part, alors qu'on essayait d'une collaboration générale.

Comment ne pas s'étonner de voir l'Allemagne faire remise complète aux Soviets de toutes leurs dettes, au moment même où elle se déclare dans l'impossibilité de payer les réparations prévues par le traité de Versailles.

On ne peut oublier que la presque totalité des entreprises industrielles de la Russie appartenaient à des Allemands.

Qui croira à un acte de désintéressement de la part de l'Allemagne, peu coutumière du fait ?

La vérité paraît être la suivante: le Reich consent à faire remise de ses créances à la condition d'obtenir des Soviets une sorte de monopole de la restauration russe.

Bref, c'est la colonisation par l'Allemagne de la Russie qui se prépare.

Cette interprétation des derniers événements est d'autant plus vraisemblable que les Soviets ne voulaient à aucun prix d'un consortium européen pour rétablir leur vie économique.

Quant à Berlin, voilà longtemps qu'il élabore ce plan d'emprise des provinces russes: ce plan risquait de s'effondrer à Gênes, et avec lui les espérances qu'il avait suscitées. C'est pourquoi sans doute, la convention a été brusquée.

Ne fallait-il pas avant tout mettre les Alliés en présence d'un fait accompli ?

Né convenait-il pas de les évincer par avance ?

L'événement est encore trop récent pour connaître sa répercussion en Grande-Bretagne.

C'est en effet notre alliée qui est peut-être la plus atteinte par l'accord germano-russe.

Au fond, la Conférence de Gênes n'avait qu'un objet: en théorie, rouvrir l'immense marché russe aux affaires européennes; mais en fait y permettre surtout l'accès des produits britanniques.

Le dessein de Lloyd George ne se réalisera pas.

Une fois de plus, nous assistons à la faillite d'un grand projet de ce grand politique !

C'est donc en pure perte que Lloyd George aura consenti toutes les reculades, toutes les abdications ! Que penseront ses concitoyens, les millions de chômeurs anglais, et tous ceux qui pâtissent de la léthargie économique ?

Nous l'écrivions ici même, à la veille de la Conférence: « elle ne peut être qu'une vaste duperie; que feront les peuples quand ils s'apercevront de quelle façon on les berne ? »

Nos pronostics — malheureusement — se sont réalisés.

Nous attendons le verdict du peuple britannique lui-même.

Quant à la France, en la circonstance, sa prudence et sa circonspection d'hier lui évitent aujourd'hui une vive déception.

M. DAROLLE.

## INFORMATIONS

### La manœuvre russo-boche

Dans les milieux officiels français on considère la signature du traité germano-russe comme une manœuvre dont le succès paraît dès à présent entièrement compromis. Contrairement sans doute à l'attente des représentants de Berlin et de Moscou, la conclusion de ce pacte aura pour effet immédiat de resserrer le bloc des alliés et de la Petite-Entente. Elle fera aussi apparaître que les appréhensions manifestées par le gouvernement français, à différentes reprises, en ce qui concerne la loyauté des gouvernements de Berlin et de Moscou, n'étaient pas sans fondement.

On fait observer d'autre part que l'accord germano-russe est manifestement opposé aux conditions de Cannes, que les États participant à la Conférence de Gênes, y compris l'Al-

lemagne et la Russie, ont pris au moins tacitement l'engagement de respecter. Il apparaît également comme une atteinte portée au traité de Versailles, dont au moins deux articles semblent en formelle contradiction avec les termes du traité de Rapallo.

### Une autre procédure plus directe est encore envisagée

Il est possible qu'en dehors des instructions données par M. Poincaré au délégué français, à la commission des réparations, une autre mesure soit envisagée par le président du conseil. Celui-ci aurait l'intention d'inviter les gouvernements alliés à s'entendre en vue d'une démarche collective auprès du gouvernement de Berlin pour protester contre le traité germano-russe de Rapallo.

### La relève des Américains en Rhénanie

Le remplacement des troupes américaines d'occupation en Rhénanie a commencé. En effet, on annonce officiellement qu'une partie du 156<sup>e</sup> régiment d'infanterie, soit un bataillon et l'état-major du régiment a quitté mardi 18 avril sa garnison de Porhanque pour occuper les cantonnements libérés de Coblenz; vendredi un deuxième bataillon du même régiment partira pour venir s'installer à Engers. Ainsi donc, dès que la zone américaine sera complètement occupée par nos troupes, le drapeau français flottera sur le Rhin, sans interruption, depuis Strasbourg jusqu'à Bonn.

### Deux Turcs sont tués à Berlin

Dans la nuit de lundi à mardi, deux personnes ont été abattues à coups de revolver par deux passants dans une rue de l'ouest de Berlin. L'une de ces deux personnes aurait été tuée sur le coup, l'autre grièvement blessée.

L'identité des deux personnes qui ont été tuées est établie. Il s'agit de deux Arméniens: Djemal-Azniv-Bey, ancien gouverneur de Trébizonde, et Baha-Eddin-Shahkir, président du Comité « Union et Progrès ».

Les journaux confirment qu'il s'agit sans aucun doute d'un assassinat politique commis, selon toute vraisemblance, par des Arméniens de la colonie de Berlin.

Le préfet de police promet une somme de 50,000 marks pour l'arrestation des assassins.

### Von Kapp est arrêté

Kapp, l'auteur du coup d'Etat de 1920 en Allemagne, a été arrêté lundi après-midi à Sassnitz, venant de Suède. Il a été amené à Berlin où il a été incarcéré.

On sait qu'il avait annoncé son intention de se livrer. On estime que son procès s'instruira très rapidement.

### Le Labour Party anglais contre la politique de M. Lloyd George

A la séance d'ouverture du Congrès de l'Indépendant Labour Party, qui a eu lieu le 17 avril à Hottigham, des discours assez violents ont été prononcés. M. Walhead, notamment, a stigmatisé l'égoïsme capitaliste et condamné la politique de M. Lloyd George: « C'est au manque de magnanimité du premier ministre actuel, a déclaré l'orateur, que l'Europe doit d'être plongée dans le chaos. » Une motion protestant contre le lock-out des métallurgistes a été ensuite déposée.

### La question irlandaise

Au cours d'une réunion, tenue, à New-York, par la Ligue des Amis de la Liberté Irlandaise, une motion a été adoptée à l'unanimité.

Cette motion réprovoque les appels de fonds faits en Amérique « lesquels, dit la Ligue, ne peuvent maintenant avoir d'autre but que de permettre aux Irlandais de s'entre-tuer. »

Cette motion est considérée comme un désaveu public de MM. J.-O. Kelly et A. Stack qui sont venus en Amérique recueillir des fonds pour la campagne de M. de Valéra.

### Retrait des troupes italiennes d'Asie-Mineure

L'agence Stefani annonce que le gouvernement italien, déférant à la proposition d'armistice adressée aux belligérants d'Asie-Mineure et acceptée par eux en principe, sauf en ce qui concerne la discussion en cours sur les modalités, a décidé de retirer le contingent italien qui se trouvait dans la vallée du Méandre.

Un avis a été envoyé aux belligérants, et les forces armées italiennes ont commencé aussitôt leur repli.

Le contingent italien est destiné à coopérer, avec les forces alliées, aux opérations de contrôle pour l'évacuation du territoire de Smyrne, lorsque les préliminaires de la paix gréco-turque auront été signés.

### Les bolcheviks dans le Turkestan

Le journal Pioneer publie des nouvelles de Kaboul annonçant que les bolcheviks agissent activement contre Enver Pacha. Ils auraient occupé des points stratégiques dans la région de Boukhara.

### Un cyclone aux Etats-Unis

Un cyclone a soufflé sur divers villages de l'Illinois, de l'Indiana et de l'Arkansas, il y a eu 20 tués et des centaines de blessés. Les dégâts matériels sont importants.

### M. Millerand en Algérie

Le Président est arrivé à Blida, mardi à 10 heures 10. M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, venu en automobile d'Alger, salua M. Millerand. M. Messance, maire de Blida, souhaite la bienvenue au Président.

A la grande joie de la population, la pluie annonciatrice des moissons commence à tomber. Sur tout le long parcours à travers les rives fleuries et pavoisées de la ville, le Président de la République est acclamé par une foule très dense, où les chéchias rouges, les chapeaux, les burnous et les vêtements européens se mêlent pittoresquement. A l'Hôtel de Ville, le maire présente au Président les corps constitués et les fonctionnaires.

Le cortège arrive à la « Maison Carrée » où le président est reçu par MM. Raiberti et Chéron, le général commandant le 19<sup>e</sup> corps d'armée, le général de Bonneval, commandant la division; M. Richaud, président du conseil général.

Neuf chefs touaregs, étaient venus du fond de l'Algérie présenter leurs hommages au président. Ce dernier se rend ensuite à la préfecture, où il assiste à un déjeuner offert par M. Steeg, gouverneur général de l'Algérie. Il avait auparavant rencontré Mme Millerand qui l'attendait.

### La neige tombe dans le Massif central

La neige tombe abondamment sur Saint-Etienne et toute la région. Les hauteurs en sont recouvertes d'une couche abondante, le Mont-Pilat en particulier. Les communications sont coupées avec Le Bessat, où la couche de neige atteint une épaisseur de 50 centimètres. Le courrier postal n'a pu arriver mardi.

## CHRONIQUE LOCALE

### Médaille militaire posthume

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Mierlot Arthur: soldat énergique et dévoué. Tombé pour la France, le 7 novembre 1914, à Chavonne, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Mulle Noël-Léon: brave soldat. Tombé pour la France, le 16 septembre 1915, à Mesnil-les-Hurlus, dans l'accomplissement de son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Marchand Marius: soldat plein d'entrain et de sang-froid. Tombé pour la France, le 20 juillet 1918, à Resson, en accomplissant son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Miral Albert: soldat brave et dévoué. Tombé pour la France, le 15 juillet 1915, en accomplissant vaillamment son devoir face à l'ennemi. Croix de guerre avec étoile de bronze.

## EXPOSITION AGRICOLE

C'est sous ce titre, qu'au cours de la dernière séance du Conseil municipal, M. Bessières, donna lecture d'un projet relatif à l'organisation d'une exposition de fruits et primeurs récoltés dans le département du Lot.

Alors que des communes voisines savent exploiter les produits de leur sol; alors que dans les départements voisins, des foires, des marchés sont créés, des concours sont organisés pour donner du mouvement, un peu de vie, quelques ressources à l'industrie, au commerce, Cahors se meurt.

Ses produits ne sont pas appréciés, parce qu'ils ne sont pas connus, et ils ne sont pas connus parce que, jusqu'à ce jour, on n'a rien fait pour attirer la clientèle, celle qui sait apprécier, celle qui sait faire connaître les bons produits.

Or, il est incontestable que le Lot récolte d'excellents produits. Il suffit de la faire connaître. Et cela, c'est tâche difficile.

M. Bessières a fait appel au concours de la Société d'agriculture. M. Lafont, le distingué directeur des services agricoles a répondu à cet appel.

Il y a, en effet, beaucoup à faire en faveur des propriétaires qui ne connaissent pas, qui ne trouvent pas les débouchés pour écouler leurs produits, et qui, écartés, laissent pourrir fruits et primeurs.

MM. Bessières, Calmels, délégués de la Société d'Agriculture, et Séguéla ont pris à cœur cette œuvre qui consiste à faire mettre en valeur les produits du Lot.

Ils ont décidé d'organiser une exposition de fruits et de primeurs et de faire coïncider cette exposition avec le concours agricole qui a lieu fin octobre.

Ils ont eu raison: à cette époque, il existe comme fruits et produits agricoles: des pêches de saison, des prunes, des poires, des pommes, des pruneaux secs ou en conserve, des châtaignes, des noix et cerneaux, des raisins de table, des conserves de truffes, des conserves de foies gras, des confitures ainsi que des produits maraichers de toutes sortes, c'est-à-dire, presque l'ensemble des productions du pays.

Un choix d'arbres fruitiers, d'arbustes d'ornement, de fleurs de saison, pourrait être compris dans cette exposition, ainsi que des spécimens de blés et autres céréales récoltés dans le Lot.

Mais ce n'est pas tout. Dans son rapport, M. Bessières fait ressortir qu'il y aurait, en outre, intérêt à innover à Cahors une exposition de foies gras, de la truffe, à l'époque de la Noël.

Après tout, la ville de Périgueux fait cette exposition à pareille époque. Or, il est incontestable que le Lot est bien plus important au point de vue de l'élevage, de la production d'oies que la Dordogne.

Jusqu'à ce jour, c'est le Périgord qui y a profité de la visite d'acheteurs de truffes. Or, le Lot, Cahors en particulier peut obtenir pareil résultat, car, nul ne contestera que nos marchés de truffes sont plus importants que ceux du Périgord dans les négociants viennent s'approvisionner dans nos marchés de Martel, Concots, Lalbenque et Cahors.

L'œuvre est belle: la tâche est ardue, mais il suffit de la volonté de quelques hommes décidés à mettre sur pied l'organisation préconisée, pour que l'œuvre soit réalisée. Elle est en bonnes mains.

Nous souhaitons son succès complet dans l'intérêt de notre pauvre Cahors trop négligé jusqu'à ce jour.  
LOUIS BONNET.

### Médaille militaire

Par arrêté ministériel paru au « Journal Officiel », la médaille militaire a été attribuée à la mémoire de notre regretté compatriote Delpech Jean.

Voici la belle citation qui accompagne cette distinction :

« Brave soldat. Tombé glorieusement pour la France le 4 octobre 1914 à Vargemoulin, en accomplissant son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

## NOS MORTS

Mercredi matin est arrivé en gare de Cahors le fourgon funèbre contenant les cercueils de 31 enfants du Lot morts pour la France.

L'ouverture des portes du fourgon a eu lieu à 7 heures 1/2, en présence de M. Planacassagne, Conseiller de préfecture, représentant le Préfet, et des autorités civiles et militaires.

Les honneurs furent rendus par un piquet de soldats en armes du 7<sup>e</sup> d'infanterie, et les clairons ont sonné « aux champs ».

Les cercueils ont été descendus et déposés dans le hall aménagé par la Compagnie du P. O. et remis aux familles par les soins de MM. Caillou, commissaire de police et Rescousté, sous-chef de division à la Préfecture. Dans ce convoi funèbre, il n'y avait aucun corps de Cadurcien.

A 8 heures, le corps du soldat Martory, Germain, du 166<sup>e</sup> d'infanterie a été transporté à Labéraudie, et à 9 heures, le corps du soldat Frayssinet du 126<sup>e</sup> d'infanterie a été dirigé sur Cézac.

### Attention aux chèques postaux !

On sait que les titulaires de comptes de chèques postaux sont en possession de carnets de chèques verts, modèle n° 1324, que leur a distribué le bureau de chèques où leur compte est déposé. Ces chèques portent au recto cette formule imprimée: « Le bureau de chèques postaux débiteur, au vu de ce chèque, mon compte courant postal de la somme de... qui sera convertie en mandat-poste au profit de... »

Le verso a l'aspect du mandat-carte que nous connaissons. Le titulaire de compte qui veut passer à l'ordre d'un tiers, une certaine somme remplit le recto de la formule, l'envoie à son bureau de chèques, lequel, après s'être assuré de l'authenticité du titre, remplit à son tour les indications du verso et fait payer au domicile de la personne désignée.

C'est ce qui se passe lorsque les choses sont faites régulièrement. Elles peuvent se passer tout autrement, si un carnet de chèques est imprudemment égaré ou bien volé. Ces jours derniers, un aigrefin a pu abuser de l'ignorance de petits commerçants en matière de chèques postaux. L'escroc se fait avancer une certaine somme dont, dit-il, il a un besoin urgent, tire de sa poche un carnet vert, en détache un chèque qu'il remplit au recto en forçant généralement la somme empruntée et le remet es mains de son débiteur en lui conseillant, toutefois, de ne se présenter au bureau de poste voisin que quelques jours plus tard.

Or, à la poste, un simple coup d'œil suffisait pour évaluer la supercherie. Le bureau de poste ne pouvait recevoir de pièce de cette nature que d'un bureau de chèques et non d'un débiteur; en outre, aucun bureau de chèques n'ayant rien passé au verso, à l'ordre du débiteur berné, le chèque présenté, n'était qu'un morceau de carton sans valeur.

L'administration des postes ne peut rien en pareille circonstance: elle se contente de retenir le chèque frauduleux et d'informer le véritable titulaire du carnet vert du vol dont il a été l'objet.

Serrons soigneusement nos carnets verts.

## ET L'EAU ?

Eternel sujet de mécontentement pour la population. Encore jeudi matin, sans savoir pourquoi, les robinets dans les appartements ne coulaient pas.

Dependant le Lot a baissé considérablement. On aurait pu, tout au moins, prévenir que l'eau manquait.

L'autre jour, quand notre Divona fut visitée par des ingénieurs qui doivent faire des merveilles avec notre eau, toutes les fontaines, tous les robinets coulèrent de St-Georges au plus haut point de Labarre.

Depuis, les ingénieurs sont partis les robinets ne coulent que par intermittence. Si encore, on savait quand ?

L. B.

# CHRONIQUE SPORTIVE

## AVIRON CADURCIEN

LES MATCHES DU 30 AVRIL

Les deux matches qui mettront en présence les équipes et il de « l'Aviron Cadurcien » et du « Compound Club Cadurcien » promettent d'être fort intéressants. Ils ne manqueront pas d'attirer sur le terrain du « Stade Lucien Desprats » un très grand nombre de sportifs tout Cahors envahira ce jour-là les tribunes et les touches de l'île de Cabesaut.

La commission mixte de l'A. C. et du C. C. C. a fait de son mieux pour organiser ces deux rencontres. Tout ce qu'il était possible de prévoir a été étudié, discuté et résolu. Les arbitres qui dirigeront et apprécieront les matches, ont été pris parmi les plus réputés des arbitres officiels. Leur science, leur impartialité, et leur sévérité les ont mis très justement en vedette dans le monde du rugby. C'est dire que les fautes seront strictement complètes et qu'aucune brutalité ne sera tolérée. Les joueurs le savent, tant à l'A. C. qu'au C. C. C. et ils auront certainement le bon esprit de présenter au public de Cahors un jeu agréable, rapide et scientifique.

Les équipes de l'A. C. bien qu'appartenant à la 3<sup>e</sup> série, auront en face ce jour-là deux équipes de valeur et dignes d'appartenir à une série plus élevée que la 3<sup>e</sup>. Les deux clubs ont réuni chacun des exploits remarquables contre des quinze de 2<sup>e</sup> et même de 1<sup>re</sup> série. Donc point de pronostics ridicules et presque toujours faux.

L'A. C. et le C. C. C. sortiront de cette épreuve, grands, non par le résultat obtenu, mais par le geste très sportif qu'ils auront fait, et dont par avance le public les remercie.

C'est la meilleure récompense pour les joueurs et pour les organisateurs des matches.

La commission mixte de l'A. C. et du C. C. C.

## Fédération Française de Lawn-Tennis

### Éliminatoire du Critérium de France (Championnat par équipes)

Dimanche prochain 23 avril, se jouera sur le terrain du Tennis Club de Cahors une éliminatoire du championnat de France de tennis (2<sup>e</sup> série) entre les équipes du Spedder Sporting Club de Toulouse et du Tennis Club de Cahors.

L'équipe visiteuse a les plus grandes chances de triompher. Ne comprend-elle pas parmi ses joueurs MM. Géraud, l'actuel champion des Pyrénées en simples et en doubles, champion de France (coupe de l'Espérance) ; Murairé, le partenaire de Géraud aux championnats de France, Cayre, finaliste du championnat des Pyrénées en simples 1921 ; Courtes, finaliste du championnat du Languedoc 1921 ?

Le Tennis Club de Cahors, qui aura l'honneur de lutter contre de tels adversaires opposera une équipe plus jeune, moins entraînée aux matches difficiles mais très allante. Elle comprendra les quatre demi-finalistes du championnat du club : MM. Georges et Pierre Péliissi, Durand et Planacassagne auxquels se joindront MM. Georges et Bernard Ségué, Larrive et Lagasque. Un des meilleurs joueurs du Comité du Berry, M. Salomon, a également promis son concours.

Le Spedder Sporting Club gagnera sans doute la plus grande partie de ses simples (cinq parties) et de ces doubles (deux parties). Mais nos compatriotes se dépenseront à fond pour fournir de beaux matches et se défendront de toute leur énergie.

Les sportsmen cadurciens voudront assister nombreux à ce grand événement sportif et joindre leurs bravos à ceux des nombreux supporters du Spedder qui n'hésiteront pas à accompagner leurs joueurs.

L'aménagement du terrain est en bonne voie. Les spectateurs trouveront des chaises pour assister confortablement aux parties.

On peut dès maintenant retirer les cartes à la librairie Girma.

### Hyménée

Mercredi a été célébré à Cahors, le mariage de Mlle Chéry, la gracieuse fille du distingué professeur du lycée avec M. Bourgoin, ingénieur.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

## ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Au nom de tous les miens, au nom de ma fille qui fut si longtemps votre collaboratrice, je vous adresse mes remerciements les plus émus pour votre marque de sympathie à la célébration du mariage de mon enfant. Merci à l'artiste de talent M.

Lamarque, dont la voix puissante et mélodieuse, à la fois, nous a ravissés durant cette belle cérémonie.

Superbe la gerbe de fleurs offerte à la jeune épouse.

Cordialement à vous.

Le Président,  
Ant. CHERY.

## Bal des coiffeurs

C'est le 27 avril qu'aura lieu le bal des ouvriers coiffeurs.

Organisé dans la magnifique salle du Palais des Fêtes, ce bal obtiendra un succès sans précédent.

Comme il convient pour des coiffeurs, on nous assure que la salle sera non seulement brillamment illuminée, mais aussi délicieusement parfumée.

Au reste, à l'entrée du bal, les invitées, les demoiselles de préférence, seront parfumées par les soins de M. Estradé et recevront des cartes et des sachets odorants.

La fête du 27 s'annonce magnifique : le nombre de cartes d'entrée qui ont été prises est considérable.

C'est pourquoi, la Commission du bal invite les jeunes gens à se presser à prendre leur carte.

### Obsèques

Lundi ont été célébrées à Cahors, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de M. Marty, ferblantier, décédé après une courte maladie.

Nous prions son fils et la famille d'agréer nos vives condoléances.

## Un facile voyage en Orient

C'est ce soir, à 8 h. 30, salle du Palais des Fêtes, à Cahors, que le Comité Duplex et les Etablissements Gaudon nous font faire sans fatigue un voyage en Orient, au pays du Koran et des Mille et une Nuits.

Pendant que la parole éloquent de M. Saint-Yves, explorateur, lauréat de l'Institut de France et de la Société de Géographie de Paris, délégué général du Comité Duplex, nous fera comprendre comment l'influence de la France est devenue prépondérante dans les pays musulmans, défileront sur l'écran : Tunis la belle, la corbeille de Nepta, Biskra, la reine des Zibans, des scènes de la vie du harem et de la vie de la mosquée, une extraordinaire séance de fanatisme et d'hypnotisme chez les Aissouas, Meknèch, les Versailles marocain ; Marrakech la rouge ; Beyrouth, échelle du Levant ; Jérusalem ; Tombouctou la mystérieuse.

Prix ordinaire des places ; toutes les entrées de faveur sont rigoureusement suspendues.

### A la prison

Le nommé Lagarrigue, l'auteur de l'attentat à la pèdour commis sur sa nièce âgée de 5 ans, à Douelle, a été soumis à l'examen mental du docteur Dide, de Toulouse.

Lagarrigue a été réintégré à la prison de Cahors. Les conclusions de l'examen mental seront données ultérieurement.

**Les offices départementaux des pupilles de la nation**

Le congrès des présidents des sections permanentes des offices départementaux des pupilles de la nation, s'est ouvert dans la salle de la Ligue de l'Enseignement à Paris. Quatre-vingt-quatre départements étaient représentés.

Le congrès a formé son bureau comme suit :

Président : M. Terquem, président de la section du Nord, maire de Dunkerque.

Vice-présidents : Mme Mazes, présidente de la section de la Gironde, et M. Robelin, président de la section de la Seine-et-Oise.

**Le Congrès agricole régional de Toulouse**

Le congrès de l'agriculture régionale du Sud-Ouest, qui sera tenu à Toulouse, à l'occasion de la grande Foire-Concours agricole, du 18 au 21 mai prochain, s'annonce sous les plus heureux auspices. Déjà, la Confédération nationale des Associations agricoles du Sud-Ouest, organisatrice

de cette manifestation, a reçu de très nombreuses adhésions.

Pour répondre au désir exprimé par divers présidents qui n'ont pu, à cause des congés de Pâques, réunir encore leurs groupements, le délai d'inscription est reporté au 5 mai. Mais cette date ne saurait être prorogée et doit être considérée comme un délai de rigueur, afin de permettre l'établissement et l'envoi des cartes aux délégués et aux adhérents individuels.

Les associations qui agriculteurs intéressés de la région qui n'auraient pas reçu le programme et règlement du Congrès sont priées de les demander sans retard au secrétaire général, rue Saint-Antoine-du-T., 20, Toulouse, qui leur donnera satisfaction par retour du courrier.

Ajoutons que ces importantes assemblées agricoles comprendront neuf sections : Le sol, le blé, la pomme de terre, le bétail, la vigne, la situation de l'agriculture, l'électricité en agriculture, l'économie rurale, la mutualité agricole.

## Bibliothèque populaire

Le Catalogue complet des livres de la Bibliothèque Populaire vient de paraître. Il sera mis en vente le dimanche 23 avril dans le local de la Bibliothèque, au prix de 2 francs l'exemplaire.

Tout Sociétaire ou Abonné devra faire l'achat de ce Catalogue, entièrement à jour, qui contient la liste complète des livres nouveaux achetés jusqu'à présent. Des pages blanches sont réservées à la fin de cette forte brochure de 110 pages, pour permettre d'y ajouter la liste des livres récemment parus, dont un important achat sera fait dans le courant de mai.

Le Président, VERNET.

### Rize

Un chef d'équipe sur les chantiers de la ligne de Cahors à Moissac, nommé Marty, âgé de 29 ans, demeurant à Villesèque, décida de se séparer de quelques ouvriers de nationalité espagnole qui travaillaient sous sa direction. Trois de ces ouvriers, Martin Grégorio, Espanadero et Lopez rencontrèrent Marty à la cantine tenue par Mme Lafargue et demandèrent raison de leur renvoi au chef d'équipe.

Une bagarre ne tarda pas à éclater au cours de laquelle Marty reçut quelques coups à la tête.

Défendu cependant par d'autres ouvriers espagnols, Calizo, Ortéga et Garcia, qui avaient pris le parti de Marty, les agresseurs, auxquels s'était joint un autre de leur compatriote, Amella, renoncèrent à faire usage de couteaux et des revolvers dont ils étaient munis au dire des témoins. Ajoutons d'ailleurs qu'une perquisition opérée par la gendarmerie n'a pas permis de retrouver les armes dont on assure que les querelleurs étaient pourvus.

Cette rixe aura son dénouement en police correctionnelle.

### Incendie

Un incendie a éclaté au lieu dit Sainte-Marguerite, commune de Larroque-des-Ars, dans une propriété appartenant à M. Bennac.

La maison et ses dépendances ont été complètement détruites par les flammes.

Les pertes s'élevant, nous dit-on, à 24.000 francs sont en partie seulement couvertes par une assurance.

Les causes de l'incendie ne sont pas encore complètement établies. Toute idée de malveillance est cependant écartée.

## THEATRE DE CAHORS

Nous rappelons que c'est ce soir jeudi 20 avril que la tournée de l'Apollon donnera sur la scène de notre théâtre en représentation :

## LA VEUVE JOYEUSE

### AVENIR CADURCIEN

PROGRAMME DU 23 AVRIL 1922

Bohème Joyeuse (p. r.) Illet.  
Cortège de Ballet. Avon.  
Thérèse (valse). Faust.  
Le Petit Duc (fantaisie). Lecocq.  
Paris-Belfort. Farigoul.  
(dédié avec tambours et clairons).

Atiles Fénelon, de 16 h. à 17 h.

## Bégoux-Cahors

Battue aux sangliers. — La « Diane St-Martin » organise pour dimanche 25 avril une nouvelle battue aux sangliers.

Rendez-vous à Arcambal à 8 h. 30 (heure légale).

Apporter le repas de midi.

## Puy-l'Evêque

Perception. — C'est avec plaisir que dans la liste des promotions du personnel des finances, nous relevons le nom de M. Perluze, percepteur à Puy-l'Evêque, qui a été élevé à la 2<sup>e</sup> classe, 2<sup>e</sup> échelon.

Nous adressons à notre sympathique et dévoué percepteur, nos sincères félicitations.

## Castelfranc

Natssance. — Nous apprenons avec plaisir que Mme Lhermet, épouse de notre ami, boulanger à Castelfranc, vient de mettre au monde une charmante fillette.

C'est le cinquième enfant de la famille Lhermet.

Nos meilleurs vœux au nouveau-né, et bien sincères félicitations aux parents.

## Prayssac

Foire. — Notre foire du lundi de Pâques a été, malgré le mauvais temps de la matinée, très importante. Beaucoup d'animation sur les marchés avec une tendance à la hausse sur le bétail à cornes. Voici les cours pratiqués :

Bœufs de première catégorie, de 3.500 à 4.000 francs ; bœufs de travail, de 3.000 à 3.600 francs ; bœufs ordinaires, de 2.000 à 2.500 francs ; bouvillons, de 1.000 à 1.500 francs ; vaches de travail, de 2.200 à 2.600 francs, le tout la paire.

Viande de boucherie : Bœufs, de 150 à 180 francs ; veaux, de 400 à 450 francs ; moutons, de 350 à 400 francs, le tout les 100 kilos ; porcs, de 350 à 380 francs les 100 kilos ; chevreaux, de 350 à 4 francs le kilo.

Poules, 3 francs ; poulets, 3,50 ; lapins, 1,50 le demi-kilo ; œufs, 2,50 la douzaine ; miel, 3,50 le kilo ; oisons, de 10 à 12 francs ; canards, de 2 à 2,50 la paire.

Porcelets, de 50 à 90 francs pièce, selon grosseur ; moutons de choix, 80 francs ; brebis avec couple, de 100 à 110 francs ; moutons ordinaires, 60 francs ; agneaux, de 45 à 50 francs pièce.

Pommes de terre, 32 francs ; pommes de terre ordinaires, 25 francs ; maïs, 52 francs ; avoine, 28 francs ; haricots, 48 francs le sac de 80 litres.

Jardinage vendu à des prix toujours élevés.

## Assier

Coups de revolver. — Au cours d'une violente altercation qui a éclaté, dans la soirée de samedi dernier, entre les nommés P. A... et L. G..., du village de Vialans, le premier a tiré plusieurs coups de revolver sur son voisin, qu'il a blessé, fort heureusement, que très légèrement à la poitrine et à un bras.

Foire. — Quelque peu contrariée par un temps pluvieux et froid qui ferait douter du printemps, notre dernière foire mensuelle n'a pas eu son importance habituelle. Malgré cela, les marchés aux bœufs et aux moutons étaient relativement assez bien approvisionnés. Quelques transactions à des prix légèrement en hausse.

Les principaux cours moyens qui ont été pratiqués sont les suivants :

Gros bœufs d'attelage, de 3.300 à 3.700 fr. ; bœufs d'élevage, de 2.200 à 2.800 fr. ; bourreils, d'Auvergne, de 500 à 700 fr., le tout la paire ; moutons d'élevage, de 100 à 130 fr. ; agneaux de boucherie, de 80 à 110 fr. la pièce, selon grosseur et qualité, soit à raison de 3,50 à 4 fr. le kilo, poids vif ; porcelets de 3 mois environ, de 90 à 120 fr. la pièce.

A la Halle aux grains, peu d'apports. Blé, de 25 à 55 fr. ; avoine, de 30 à 32 fr. ; pommes de terre, de 35 à 40 fr., le tout l'hectolitre.

## Corn

Compatriote. — Notre compatriote, M. Léon Bayou vient d'être admis dans la garde républicaine. Félicitations.

## Quatre-Routes

Acte de probité. — Le jour de la foire aux Quatre-Routes, le jeune André Merle, élève de notre école laïque, fils de M. Merle, employé à la Compagnie du P. O., a trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant une certaine somme d'argent et s'est empressé de déposer chez M. Gouyguo, pharmacien adjoint au maire. Nos félicitations à cet honnête écolier.

## St-Projet

Trouvé mort. — Un cultivateur du mas de Blazy, commune de Saint-Projet, nommé Baptiste Jach, âgé de 73 ans, devenu pensionnaire de l'asile de notre ville depuis quelques semaines, a été trouvé mort dans les circonstances suivantes : Samedi soir, il partit à l'improviste dans la direction de Saint-Projet, mais n'ayant pu reconnaître la route conduisant à son domicile, il poussa jusqu'à Saint-Projet, commune de Montfaucon, où il fut trouvé mort de froid ou de faim dans les bois.

Jach était considéré comme ne jouissant pas de toutes ses facultés mentales.

## Soulomès

Les sangliers et les battues. — Au cours d'une randonnée cynégétique, M. Caussanel, instituteur à Soulomès, a réussi à abattre un solitaire d'une bonne grosseur. On annonce des battues de grand style.

## REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur AVERSA, Les familles PÉLISSI, CARNET, BOURGNOU et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mademoiselle Geneviève AVERSA

# DÉPÊCHES

A l'heure où nous devons mettre sous presse nous n'avons encore reçu aucune dépêche de notre correspondant parisien.



## PIEDS FATIGUÉS, ENFLÉS BRULANTS ET MEURTRIS

sont promptement soulagés par un simple bain de pieds saltrates.

Si des cors, durillons ou autres callosités douloureuses vous font subir de véritables tortures, si la plante des pieds vous brûle comme du feu, ou si vous souffrez d'autres maux causés par la fatigue ou la pression de la chaussure, vous n'avez qu'à prendre un bain de pieds chaud dans lequel vous aurez dissous une petite poignée de Saltrates Rodell. L'eau saltrates, rendue médicamenteuse et oxygénée, fait promptement disparaître toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure et combat les effets si désagréables d'une transpiration abondante. Les cors et durillons sont ramollis à un tel point que vous pouvez les enlever facilement sans aucun ni rasoir, opération toujours douloureuse. Ce simple traitement peu coûteux guérit tous vos maux de pieds, sinon le préparateur s'engage formellement à vous rembourser le prix d'achat sur simple demande.

DANS TOUTES LES PHARMACIES  
**SALTRATES RODELL**  
MÉFIEZ-VOUS BIEN DES CONTREFAÇONS



— Pas moyen de dormir ! Il faudra que je remplace le café par le Kneipp.  
1 fr. 25 le paquet de 250 gr., dans les bonnes épiceries, ou contre mandat de 1 fr. 25 Usine KNEIPP, Juvisy (Seine-et-Oise).

## ON DEMANDE

### A l'Ecole Normale d'instituteurs

## Un Jardinier

### Une femme aide-cuisinière

## ON DEMANDE

### CONDUCTEURS POUR CAMIONS POIDS LOURDS (autobus)

S'adresser chez M. BÉNÉSTÈBE, à CAHORS.

## ON DEMANDE

### Une Sténo-Dactylographe

S'adresser à M. MÉGES, greffier, rue Blanqui

## LEÇONS PARTICULIÈRES

### Français, Anglais, etc.

### Changement d'adresse :

## M<sup>lle</sup> J. DESGRANGES

Maison Fréjaville, rue Clémenceau et rue du Tapis-Vert.

## ON DEMANDE A ACHETER

dans la région : immeubles, châteaux, fermes, propriétés, industries, commerces, quelle qu'en soit l'importance. CAPITAL pour commerce, industrie, association, commandite. UNION FONCIÈRE DE FRANCE, 6, Bd. St-Martin, PARIS.

## ON demande

### Un bon ouvrier boulanger

### Boulangerie CAUSSANEL

Rue Nationale

## MOBILIER A VENDRE

S'adresser à M. JUSTY  
Rue Brives, CAHORS

## FABRIQUE DE DRAPS DE LIT

### Réclame sensationnelle pour huit jours seulement

Nous offrons une paire beaux draps de lit en belle toile coton pour lit 2 places 200 x 300, surjet à la main, 49 fr. la paire, fr. contre remb. NOTA : A tout acheteur de deux paires draps de lit, nous offrons gracieusement comme prime une belle couverture blanche rayure bleue, rose, une descente de lit Jacquard doub. face.

**BELLOC, Rue Longue des Capucins, 41, MARSEILLE**

Feuilleton de « Journal du Lot » 6

## ÉTRANGE FORTUNE

DE  
CUNISSET-CARNOT

III

Elle avait reçu, dans cette pieuse maison des Epouses de Jésus, tout ce qu'on pouvait lui donner : de bonnes manières un peu surannées, une instruction rudimentaire, un ensemble de préjugés naïfs sur le monde et des pratiques de religion presque exclusivement superstitieuses. Comme elle n'avait nul terme de comparaison, elle n'imaginait rien de mieux que le milieu où elle vivait. D'ailleurs, tout lui plaisait, parce qu'elle était bonne et indulgente et parce qu'elle possédait un peu du caractère insouciant de son père. Elle était comme lui « grand seigneur » et elle ne souffrait pas des petits côtés de la vie parce qu'elle ne les voyait pas. Mais elle tenait de sa mère certaines dispositions à l'enthousiasme, au sacrifice, qui lui venaient parfois de singulières ardeurs pour de minimes objets, et elle faisait dire aux bonnes sœurs qu'elle avait « ses lunes ».

A l'époque où se passent les faits de ce récit, Solange avait dix-huit ans. Elle était remarquablement jo-

lie. C'était une blonde à la peau mate et dorée comme celle des Orientales. Elle avait de grands yeux d'un bleu profond sous des sourcils noirs. Fine, bien prise, d'une taille élancée où commençaient de s'effacer les lignes anguleuses de l'adolescence, elle était toute grâce et tout rayon. Elle s'ignorait : la règle du couvent interdisant les miroirs, elle ne savait à qui en avaient les bonnes sœurs, quand elle les entendait jeter feu et flamme contre « les biens périssables de la beauté ».

C'est avec ce bagage moral qu'elle sortit du couvent en août 1890. Elle était depuis un mois environ chez son père, et vraisemblablement, elle ne devait plus quitter le château d'Arconcey que pour suivre dans sa demeure le mari digne d'elle que lui choisirait le baron.

Ah ! ce pauvre baron, comme son existence était changée depuis le retour définitif de Solange. Il fallait couper court à cette vie de plaisirs qu'il menait depuis si longtemps, s'occuper de sa fille, la sortir, après avoir tant vécu pour lui seul. Il aimait, il est vrai, profondément Solange, et il était beaucoup réjoui de son retour ; mais il ne tarda pas à sentir qu'il était incapable de changer de vie, et, dans son insouciance égoïste, il jugea complaisamment qu'il était trop vieux pour conduire une jeune fille dans le monde, qu'il fallait aux jeunes gens la compagnie de jeunes gens, qu'il était peu propre à chaperonner une belle fille comme la sienne ; bref, elle était à

peine installée au château qu'il pensait à lui trouver un mari.

Avec son caractère, il était naturel qu'il tendit à un mariage d'amour. Mais aujourd'hui, comme de tout temps, les mariages d'amour sont rares ; c'est un devoir pour la prudence des parents de préparer les « coups de foudre », et les unions bien assorties sont périlleuses à trouver.

Le premier élément en est, hélas ! toujours le côté matériel, et si les amoureux sont prêts à s'épouser dès qu'ils s'aperçoivent, les parents savent qu'il faut d'abord compter avec l'existence et prévoir, pour l'insouciance jeunesse, un avenir solide et assuré.

C'était ce que faisait le baron, qui, pour la première fois de sa vie peut-être, réfléchissait longuement et posément à quelque chose. Marier sa fille ! C'était une grosse besogne qu'on devait prendre par le commencement. Le baron le comprenait bien ; aussi songeait-il tout d'abord à mettre son intérieur en ordre et à voir un peu où il en était de ses affaires : lourde et douloureuse chose, qu'il voyait venir avec effroi !

Jamais encore il n'avait par lui-même examiné l'état de sa fortune, compté ses dépenses, évalué ses ressources, en un mot tenu sa maison. Il jugeait chose vulgaire et au-dessous de lui la gérance de ses intérêts, et quand, par la mort de son père, il s'était trouvé, il y avait une dizaine d'années, à la tête des biens d'Arconcey, ne voulant rien prendre sur

le temps qu'il donnait au plaisir, il avait abandonné à des mains mercenaires le soin de conserver le patrimoine de ses aïeux. Il avait pris un intendant. Ah ! combien funeste devait lui être cette coupable insouciance !

Cet intendant, qui se nommait Isidore-Benoît Gaudarlon, se faisait appeler Irénée-Blaise Gaudot. Il avait été petit clerc d'huissier, clerc de notaire, brigadier de cuirassiers, géomètre-expert, agent d'assurances, gérant d'un journal religieux, et bien d'autres choses encore ! Le baron l'avait pris les yeux fermés, sans être, bien entendu, au courant de ses avatars antérieurs, sur la recommandation banale d'un de ses anciens professeurs, l'abbé Jossot.

Gaudot était un grand et solide gaillard, de tournure militaire, la moustache en brosse, carré d'épaules, haut en couleurs, à la voix sonore et criarde, bruyant, affectant des dehors pleins de laisser-aller et de rouleur. Un détail pourtant déparait cet ensemble : à cause d'une prétendue faiblesse de la vue, il arbritait ses yeux sous d'énormes lunettes bleues, et personne n'avait jamais vu son regard.

Tout de suite il avait plu au baron, à cause de ses airs tout droits et bon enfant qu'il se donnait. A cause aussi de ce que, dès la première entrevue, il avait crié du haut de sa tête « qu'il était un soldat, que le sacrifice de sa vie était fait et qu'il la donnerait quand il faudrait pour l'Eglise et pour le roy, qu'il avait

souffert, qu'il avait mangé de la vache enragée et que ces canailles de républicains le lui payeraient ! » Il n'en fallait pas tant pour transporter d'aise Sixte.

Il était ravi de son acquisition. Il installa sagement tenante notre homme dans une annexe du château qui était entre le potager et le parc et qu'on appelait le Pavillon des chasses, logis qui n'avait du reste aucune destination depuis plus de cent ans et qui servait de débarras. Gaudot y entra sans autres biens que les nippes contenues dans une petite malle et les effets qu'il avait sur le dos.

Quand, après avoir copieusement diné à l'office, mais sur une table à part, il se vit devant un bon feu, à côté d'un grand lit blanc qu'on lui avait monté dans la journée et dans lequel il se préparait à s'introduire, le nouvel intendant se prit à rire. Oui, à rire, là, tout seul, la bouche ouverte, comme riraient les fauves s'ils le pouvaient quand ils tiennent une proie entre leurs griffes.

C'est qu'il en avait vu de cruelles, le néo-royaliste Gaudot, le soldat de l'Eglise ! Petit clerc d'huissier quand il avait quinze ans, il avait été congédié par son patron pour une affaire mal éclaircie de manquants dans les timbres-poste ; clerc de notaire, il s'était séparé du maître pour une autre affaire non moins mal élucidée de plusieurs louis inexactement portés dans le compte d'un paysan ; séminariste, il avait soudain perdu toute vocation et quitté la maison après

une fête trop joyeusement célébrée, où les règles liturgiques avaient été remplacées par des sacrifices à Bacchus ; brigadier de cuirassiers, il avait dû rendre ses galons pour avoir introduit des journaux anarchistes dans la caserne et s'être fait leur commentateur convaincu ; s'improvisant géomètre à sa sortie du service, il n'avait pas tardé à commettre de telles bévues dans la ville de Cholet où il expérimentait son nouveau métier, qu'il avait été obligé de quitter le pays ; agent d'assurances à Draguignan, il avait fait un pas de plus et commis un abus de confiance au détriment d'un malheureux incendié, ce qui lui avait valu un mois de prison. C'est à la suite de cet accident qu'il avait arboré les lunettes bleues et changé le nom de Gaudarlon contre celui de Gaudot. Un an après, il était à Tourcoing, gérant du Petit Pélerin, et quand cette teuille était morte d'inanition, notre aventurier, qui n'avait été obligé de quitter le pays ; agent d'assurances à Draguignan, il avait fait un pas de plus et commis un abus de confiance au détriment d'un malheureux incendié, ce qui lui avait valu un mois de prison. C'est à la suite de cet accident qu'il avait arboré les lunettes bleues et changé le nom de Gaudarlon contre celui de Gaudot. Un an après, il était à Tourcoing, gérant du Petit Pélerin, et quand cette teuille était morte d'inanition, notre aventurier, qui n'avait été obligé de quitter le pays ; agent d'assurances à Draguignan, il avait fait un pas de plus et commis un abus de confiance au détriment d'un malheureux incendié, ce qui lui avait valu un mois de prison. C'est à la suite de cet accident qu'il avait arboré les lunettes bleues et changé le nom de Gaudarlon contre celui de Gaudot. Un an après, il était à Tourcoing, gérant du Petit Pélerin, et quand cette teuille était morte d'inanition, notre aventurier, qui n'avait été obligé de quitter le pays ; agent d'assurances à Draguignan, il avait fait un pas de plus et commis un abus de confiance au détriment d'un malheureux incendié